

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 13 mai 2016

1^{ère} **Commission**
N° CP-2016-5-1-6

Service instructeur
Direction des Finances

Service consulté

**GARANTIE DÉPARTEMENTALE D'EMPRUNT
VAL D'ARGENT HABITAT
RÉHABILITATION THERMIQUE DE 36 LOGEMENTS À SAINTE-MARIE-AUX-
MINES**

Résumé : Il vous est proposé d'accorder la garantie départementale d'emprunt à VAL D'ARGENT HABITAT à hauteur de 100 % pour un éco-prêt d'un montant de 382 731 € à souscrire auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération de réhabilitation thermique de 36 logements situés 1-6 rue du Château d'eau à Sainte-Marie-aux-Mines.

Au cours de sa séance du 26 juin 2015 (CG-2015-6-12-8), le Conseil départemental a donné délégation à la Commission Permanente pour examiner les demandes de garantie d'emprunt départementale.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation une demande émanant de VAL D'ARGENT HABITAT, relative à une demande de garantie d'emprunt pour un éco-prêt d'un montant de 382 731 € à souscrire auprès de la Caisse des dépôts et consignations et destiné au financement d'une opération de réhabilitation thermique de 36 logements situés 1-6 rue du Château d'eau à Sainte-Marie-aux-Mines.

Cette opération a fait l'objet d'une décision de versement d'une subvention du Département en date du 13 novembre 2015.

Le financement prévisionnel de cette opération d'un montant total de 488 131 € est prévu selon le tableau ci après :

Subvention Conseil départemental du Haut-Rhin – aide à la pierre	95 400 €
Subvention Collectivité	10 000 €
Prêt CDC ECO PRÊT	382 731 €
TOTAL	488 131€

Les caractéristiques du prêt à souscrire auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour lequel la garantie est demandée sont les suivantes :

Caractéristiques du prêt	ECO PRET
Identifiant de la Ligne du Prêt	5112587
Montant de la Ligne du prêt	382 731 €
Commission d'instruction	0 €
Durée de la période	Annuelle
Taux de période	0,5 %
TEG de la Ligne du Prêt	0,5 %
Phase d'amortissement	
Durée du différé d'amortissement	24 mois
Durée	25 ans
Index	Livret A
Marge fixe sur index	- 0,25 %
Taux d'intérêt ¹	0,5 %
Périodicité	Annuelle
Profil d'amortissement	Amortissement déduit (intérêts différés)
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité forfaitaire 6 mois
Modalité de révision	DL
Taux de progressivité des échéances	0 %
Taux plancher de progressivité des échéances	0 %
Mode de calcul des intérêts	Equivalent
Base de calcul des intérêts	30/360

¹ Le(s) taux indiqué(s) ci-dessus est (sont) susceptible(s) de varier en fonction des variations de l'index de la Ligne du Prêt.

Ce prêt peut bénéficier d'une caution intégrale, s'agissant d'une opération entrant dans le champ des modalités d'octroi au titre de la délégation de la compétence logement au Département.

En cas de mise en jeu de la garantie, les crédits d'avances en garantie d'emprunt seront inscrits au chapitre 27 nature 2761.

Je vous prie de bien vouloir vous prononcer sur le principe de la garantie d'emprunt et m'autoriser à signer, le cas échéant, les documents relatifs à cette garantie.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN